



ÉCOLE COMMUNALE

Anthée Falaën Onhaye Sommière

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

rue Abbé Dujardin 16a 5520 Onhaye

TEL 082 64 62 17



Projet d'établissement

2022-2025

1. Préambule

Le projet d'établissement est élaboré en fonction du décret missions et d'autres textes légaux régissant le fonctionnement et l'organisation de l'enseignement fondamental.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet d'établissement.

2. Notre projet d'établissement dans sa globalité

Notre école se veut :

- ★ publique et neutre, avec le respect des différences sociales, philosophiques et raciales ;
- ★ de qualité, en donnant à chacun l'occasion d'un épanouissement optimal dans la maîtrise des compétences de base ;
- ★ ouverte, à son milieu proche, aux techniques nouvelles, aux compétences extérieures et au monde qui l'entoure.

Notre école veut ainsi :

- ★ promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- ★ amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et à acquérir les compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle vers une autonomie toujours plus efficiente ;
- ★ amener tous les élèves à être des citoyens responsables (respect de soi et des autres), respectueux de la nature et de l'environnement dont nous héritons, et, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, ouverte sur les autres cultures ;
- ★ assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

3. Présentation de l'école

Notre école, située en milieu rural, est composée de quatre implantations :

Anthée, Falaën, Onhaye et Sommière.

Ces quatre sites se différencient par leur nombre d'élèves, par la taille de la structure, par les projets qu'on y développe mais certainement par l'enthousiasme qui y règne.

- ★ l'implantation d'*Anthée* compte 2 classes maternelles et 3 classes primaires organisées en cycle. Il s'agit d'une école tout récemment rénovée ;



082/ 68 89 43

- ★ l'implantation de *Falaën* contient 1 classe maternelle et 2 classes primaires. On y favorise l'environnement, l'autonomie et la flexibilité ;



082/ 69 96 04

- ★ l'implantation d'*Onhaye* est la plus grande structure : 3 classes maternelles et 5 classes primaires ;



082/ 64 62 17

- ★ l'implantation de *Sommière* en constante évolution : 2 classes maternelles et 2 classes primaires. L'immersion en langue anglaise y est organisée.



082/ 22 20 02

Actuellement, 348 élèves sont inscrits dans notre école dont le siège administratif se trouve à Onhaye.

L'ACCUEIL

Toutes nos implantations proposent un accueil extra-scolaire dès 7h15 du matin et jusque 18h le soir.

Cet accueil étant géré par l'ATL, vous pouvez, pour de plus amples renseignements, contacter Madame Marina Verbruggen au 0491/613.979 ou par courriel à l'adresse suivante : marina.verbruggen@onhaye.be

NOS PRIORITÉS EN 9 AXES

1. *L'éveil à la nature*

Jardins et école du dehors.



2. *Le respect*

a. des règles

Outre les règles définies par les instances supérieures - lois, décrets, circulaires ministérielles - l'établissement établit un R.O.I. qui lui est propre et qui est porté à la connaissance de tous : enseignants, élèves, parents. Ces règles ont pour objectifs de favoriser le fonctionnement de l'établissement et de permettre un climat propice à l'enseignement et à l'étude.

Sur le terrain :

- ★ le règlement est actualisé chaque année par l'association des différentes personnes concernées ;
- ★ le règlement est disponible dès chaque rentrée scolaire pour approbation ;
- ★ en cas de non-respect du ROI, un courrier rappelant son contenu est envoyé aux personnes responsables ;
- ★ utilisation de nombreuses ressources réflexives quant aux comportements inadéquats afin de prévenir et résoudre les problématiques.

b. des personnes

Privilégier le dialogue et la communication non violente

Appliquer les règles essentielles du savoir-vivre et de la bienveillance

Sur le terrain :

- ★ l'accent est mis sur la prévention avant tout. Mieux se connaître, se comprendre et gérer les conflits pour éviter leur croissance ;
- ★ mise en place ponctuelle d'un conseil de classe ;
- ★ lectures disponibles (bibliothèques à thèmes) sur les émotions et la gestion interpersonnelle des sentiments et ressentis ;
- ★ partenariat indispensable et soutien apporté aux accueillants en cas de difficultés disciplinaires.

3. L'ouverture au monde

- ★ par l'apprentissage des langues, en accord avec les dispositions du plan de pilotage et du référentiel des « savoir-faire et vivre » ;
- ★ par les activités culturelles en lien avec les centres culturels et professionnels de la culture ou la rencontre avec différents corps de métiers et/ou personnes ressources en fonction des projets et des possibilités de chaque implantation ;
- ★ par l'initiation aux nouvelles technologies, à la maîtrise des réseaux sociaux. Prévention et éducation ;
- ★ par des sorties vers des lieux d'apprentissages et de découvertes (classes de dépaysement, excursions et visites diverses) ;
- ★ par l'ouverture des portes de chaque école lors de différentes festivités (fancy-fair, soupers, marchés de Noël, marches adeps....) ;
- ★ par l'utilisation du numérique dans les pratiques pédagogiques.

4. La communication

La structure familiale de nos établissements favorise grandement la communication entre tous les acteurs de l'école.

- ★ Elèves-enseignants
 - un conseil de classe est ponctuellement organisé au sein des classes pour permettre un échange de suggestions et une gestion des éventuels conflits ;
 - mise en place d'instantanés de partages affectifs et d'espaces émotionnels.

★ Parents-enseignants

- outre le journal de classe, lien privilégié entre l'école et les parents, la maison et l'école, chaque élève reçoit une farde de communication dans laquelle sont glissés tous les documents à transmettre ;
- les informations liées à l'école sont diffusées sur l'application quickschool ;
- des réunions de parents sont organisées dans les jours qui suivent la remise des bulletins ou sur demande ;
- une réunion d'informations sur les projets et les pratiques est organisée début d'année ;
- aide du comité de parents pour l'organisation d'activités extrascolaires.

★ Enseignants-enseignants

Des concertations et des échanges entre enseignants sont régulièrement organisés pour permettre la continuité des apprentissages (travail par cycle, transmission de référentiels, dossiers d'élèves...).

★ Enseignants-intervenants extérieurs

Nos implantations pratiquent également la remédiation en collaboration avec le centre PMS, les logopèdes, les neuro-psychiatres....

5. La santé

★ Par une alimentation saine

L'école veille à enseigner aux enfants ce qu'est une alimentation saine mais aussi quels en sont les enjeux et les bienfaits.

Sur le terrain :

- parallèlement aux projets collations saines organisées dans les classes, distribution de potage chaque mardi ;
repas équilibrés ;
- les enfants sont invités à boire de l'eau. Installation prochaine de fontaines à eau ;
- animations axées sur les bienfaits de l'alimentation saine organisées régulièrement dans les classes ;

★ Par une éducation à l'hygiène

L'école sensibilise les enfants à l'importance de l'hygiène corporelle mais aussi de la vie.

Sur le terrain :

- lavage des mains fréquents ;
- collaboration avec le pms pour des séances d'information ;
- tri des déchets ;
- Wallonie plus propre.

6. L'épanouissement

★ Par le sport

Dès la maternelle, cours de psychomotricité
Au niveau primaire, cours d'éducation physique dans l'implantation ou au Centre sportif de Miavoye et natation à Givet

Au-delà des heures de sport obligatoires, des journées sportives sont organisées : journée vélo, «Je cours pour ma forme», activités de sécurité routière, participation au cross communal.

★ Par l'art et la culture

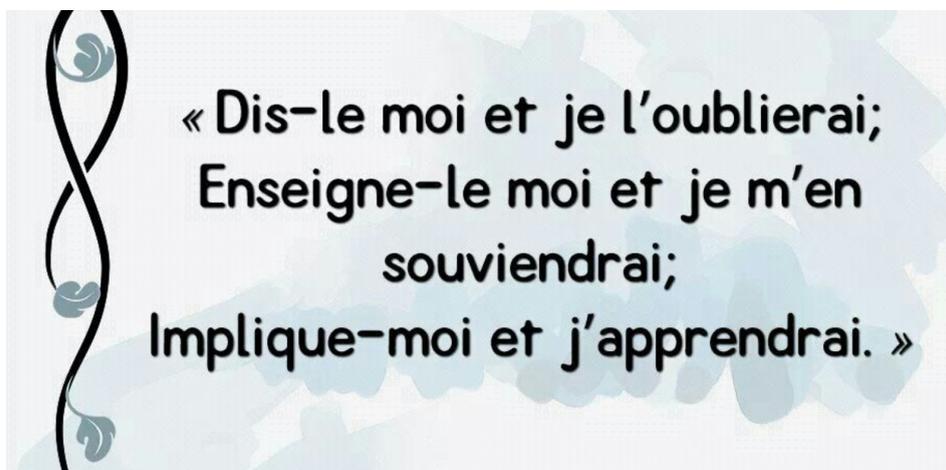
Initié dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence, le Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) entend donner à tous les élèves, depuis la maternelle jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, un accès à la culture et à l'art, à travers leurs différents modes d'expression. Ce parcours repose sur trois piliers : étudier (les savoirs), pratiquer (les savoir-faire) et rencontrer des artistes, des œuvres, des métiers, des institutions.



★ Par le développement de la citoyenneté

L'école met en avant certaines valeurs à privilégier de manière à préparer tous les élèves à être les citoyens de demain. Les valeurs principales véhiculées sont l'autonomie, le respect, la responsabilité, la coopération, le plaisir, l'effort, le partage, l'épanouissement, le travail bien fait, la tolérance et la solidarité.

7. L'autonomie



8. La formation du personnel

Equipe motivée en constante recherche pour le bien-être de tous.

★ Enseignant

Application du décret relatif aux formations aux niveaux Micro, Meso, Macro. Les formations seront choisies en concertation en fonction des besoins de l'établissement et des enseignants.

Le plan de formation pourra être adapté en fonction de la mobilité des enseignants au sein de l'établissement mais aussi des besoins spécifiques que requièrent certains élèves.

★ Accueillant

Les accueillantes participent aux formations organisées par l'ONE.

9. La réussite

L'école rend les enfants acteurs de leur apprentissage par l'observation, la recherche, la manipulation, l'expérimentation, le jeu et l'acquisition de compétences en pratiquant notamment :

- ★ le travail par défis et situations mobilisatrices ;
- ★ des activités au départ de l'actualité et du vécu, d'une histoire racontée, d'un objet amené en classe, par des projets ;
- ★ la construction de référents.

L'école met en place des mesures qui visent à assurer la continuité entre les classes et les cycles.

L'école assure le suivi de tous les élèves par la mise en œuvre de pratiques pédagogiques adéquates : différenciation, droit à l'erreur, favoriser l'entraide et le partage.

L'école sensibilise le plus rapidement possible les parents aux difficultés rencontrées par les enfants.

L'école lutte contre l'absentéisme.

CADRE LÉGAL

Un rappel utile, « l'obligation scolaire » ...

Tout enfant âgé de 5 ans ou scolarisé en 3^{ème} maternelle est tenu de se rendre à l'école quotidiennement.

Pour ces élèves :

- ★ toute absence d'un jour doit être justifiée par un mot écrit des parents via le document justificatif reçu en début d'année ;
- ★ toute absence excédant 2 jours doit être accompagnée dès le troisième jour d'un certificat médical ;
- ★ au-delà de 9 demi-jours d'absence injustifiés, une déclaration d'absence devra se faire auprès des services de l'obligation scolaire.

PROJETS POUR LES ANNÉES À VENIR (PAR IMPLANTATION)

Alors convaincus ?

***Il ne vous reste plus qu'à prendre rendez-vous
avec Madame Caroline Fallay, directrice de
notre école.***

0472 54 18 87 - 082 64 62 17

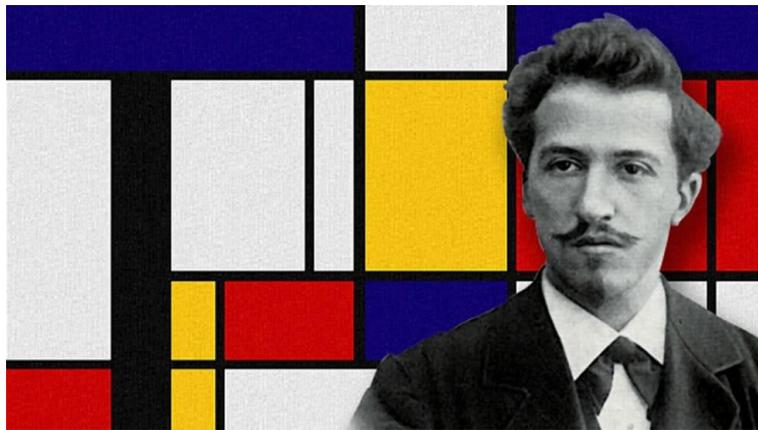


Projet d'établissement : Eveil artistique

ANTHÉE

Eveil aux différents Peintres et divers Mouvements

EXEMPLE : MONDRIAN



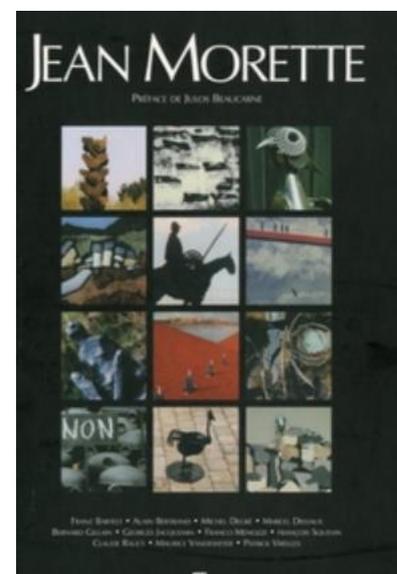
Eveil à la sculpture



visite d'expositions, de MUSÉES



RENCONTRE AVEC DES ARTISTES



créations artistiques à la manière de ... en utilisant divers outils
et divers matériaux (dessin, peinture,...)

EXEMPLE : Land Art



Mise en place d'ateliers inter-cycles



création d'expositions



création d'une fresque au sein de l'école





Ecole de Falaën

LE COEUR D'UN TRÈS BEAU VILLAGE

*Projet
d'établissement*

2022 À 2025



Année 2022 - 2023

flexibilité et respect de chacun



aménagement de la cour de récréation et des différentes zones de jeu

dynamiser et entretenir les espaces verts : potager, fruitiers, pollinisation active

classes flexibles de la P1 à la P6
pédagogie du plan de travail de la P1 à P6
autonomie et autoconstruction des savoirs



activités socioculturelles : théâtre, conteuse, musique
fête scolaire de fin d'année :

"FALAËN A UN INCROYABLE TALENT !"

Nouveau vote du Comité de parents
co-organisation des activités de l'année



Ecole de Falaën

LE COEUR D'UN TRÈS BEAU VILLAGE



Année 2023 - 2024

donner le goût de la lecture aux enfants



assurer la continuité "potager, fruitiers, pollinisation"
enseigner dehors, lire et découvrir dans la nature

création d'une bibliothèque / ludothèque

enrichissement des classes flexibles de la P1 à la P6
pédagogie continue du plan de travail de la P1 à P6

valoriser la coopération et l'entraide
journal d'école / traces numériques en ligne



activités socioculturelles : théâtre, conteuse, musique
fête scolaire de fin d'année :

"DISNEY ET CONTES"

fort lien enseignants - parents via le Comité de
parents et leurs actions visibles sur la page Facebook



Ecole de Falaën

LE COEUR D'UN TRÈS BEAU VILLAGE



Année 2024 - 2025

voyager pour apprendre



zones de respect et de bonne entente dans la cour

continuité du potager et utilisation des espaces verts
visites natures fréquentes

classes flexibles & école du dehors
pédagogie collaborative
classes de dépaysement maternelles (Be)
1-2-3 (Be)
4-5-6 (à l'étranger)



activités socioculturelles : théâtre, conteuse, musique
fête scolaire de fin d'année :

"TOUR DU MONDE ET ÉVEIL AUX LANGUES"

nouveau vote du Comité de Parents
actions visibles sur la page Facebook



Ecole de Falaën

LE COEUR D'UN TRÈS BEAU VILLAGE



Projet d'établissement

Ecole communale d'Onhaye





Année 2022-2023

Projet artistique tout
au long de l'année de
la maternelle à la
primaire

Octobre :
Souper de l'école

Aménagement de la
cour de récréation
en différentes zones
de jeu

Activités socioculturelles
Découverte de 2 pièces
de théâtre
Excursion de fin d'année

Activités sportives
Journée vélo
Marche Adeps
Piscine pour les
primaires

Avril :
Fête scolaire



Dynamiser et
entretenir nos
espaces verts

Année 2023 - 2024

Activités socioculturelles
Découverte de 2 pièces
de théâtre
Excursion de fin d'année

Projet artistique tout
au long de l'année de
Acc.-M1 à P6

Décembre : concert
d'hiver

Voyage scolaire pour
les primaires

Excursions et visites
dans un autre
environnement pour
les maternelles

Activités sportives
Journée vélo
Marche Adeps
Piscine pour les
primaires

Dynamiser et
entretenir nos
espaces verts

Année scolaire 2024-2025

Activités tout au long de l'année sur le thème du cirque

Activités sportives :

- Marche adeptes
- Journée vélo
- Piscine pour les primaires

Dynamiser et
entretenir les
espaces verts

Octobre :
Souper d'école

Avril :
Fête scolaire

Activités socio-culturelles :

- Découverte de 2 pièces de théâtre
- Excursion de fin d'année

Onhaye

Ecole communale
d'Onhaye

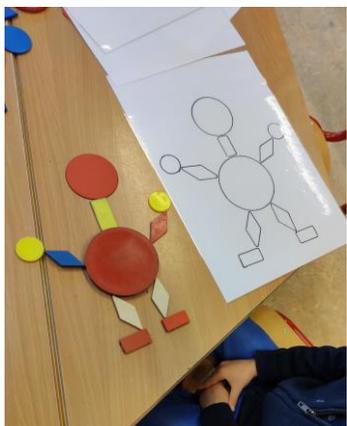
Une école qui bouge



Projet sur Harry Potter



Projet sur la nature, plantation de diverses fleurs et arbres fruitiers



Activités pour travailler le corps



Classe de dépaysement des élèves de primaires



Exposition des classes de dépaysement

Fête scolaire

SOMMIERE



- Développer l'autonomie, l'entraide, le respect.
- Répondre aux enfants à besoins spécifiques.
- Fête scolaire en 2023-2024.
- Marche de rentrée chaque année.
- Classes de dépaysement et/ou à l'extérieur.
- Eveil aux langues (immersion).

Activités « Nature » pour les maternelles



-Réalisation d'un compost.

-Hôtel à insectes, mangeoires, nichoirs.

-Réalisation de recettes culinaires à partir de nos plantations.



-Créativité à partir d'éléments naturels.

-Observation de la biodiversité.

-Plantations.



-Sorties culturelles, récréatives, pédagogiques, sportives.

-Education à l'environnement (tri des déchets).

-Projet en fonction de la vie de l'école.

Ouverture au monde extérieur



-Présentation d'une passion, d'un hobby, d'un métier,...que ce soit par les enfants ou des personnes extérieures.

-Eduquer aux médias en utilisant des tablettes, les tableaux numériques,...





-Participation au prix Versele.

-Zones spécifiques dans la cour, règlement, présences d'espaces de parole,...

-Etude surveillée.